

## Note de présentation du budget primitif (BP) 2024

### 1) Les éléments de contexte dans lesquels s'inscrit le vote du BP 2024

Le contexte économique dans lequel s'inscrit le budget primitif 2024 est le suivant :

- Croissance prévisionnelle du PIB faible sur 2024 (1,4%, données PLF 2024) ;
- Inflation moindre que celle de 2023 (2,6 % selon le gouvernement) ;
- Un déficit public toujours élevé en 2024 (4,4 % attendus) tout comme le niveau de dette publique/PIB (109,7 %).

### 2) Les orientations budgétaires

Les orientations budgétaires sont les suivantes : stabilité des taux de taxes foncières, endettement maîtrisé, limitation des dépenses d'équipement à 6,71 M€ nets de subventions.

Le budget 2024 se caractérise également par une triple ambition : protéger les Auscitaines et les Auscitains, préparer l'avenir de la ville par la poursuite des grands projets de requalification urbaine, et adapter le territoire aux impératifs de la transition écologique.

### 3) Les dépenses et recettes de fonctionnement

Le budget primitif 2024 permet de faire face à la forte inflation actuelle qui touche plus particulièrement l'ensemble de nos prestations de services.

Par rapport aux montants budgétés en 2023, la masse salariale est prévue en augmentation de + 4,17 %. Le montant des subventions versées aux associations est stable. L'attribution de compensation versée à l'agglomération augmente de 75 k€. Les charges financières sont en diminution de - 10 k€.

En ce qui concerne les recettes, il est prévu une augmentation des produits des services, du domaine et des ventes diverses (+ 6,27 %). En revanche le produit des impôts et taxes, qui constituent les principales recettes soit 21 M€, sont en augmentation de + 4,65 % du fait notamment de la revalorisation légale des bases de taxes foncières sur les propriétés bâties, décidée par l'Etat dans le cadre de la Loi de finances. Les dotations et participations attendues sont en augmentation par rapport à 2023 du fait de l'attribution de subventions exceptionnelles et de compensations fiscales en hausse. Les recettes liées aux locations d'immeuble sont en augmentation de + 28 k€.

### 4) Les dépenses et les recettes d'investissement

Les principales opérations d'équipement sont constituées (D/R) comme suit :

- D'investissements réguliers sur le patrimoine de la commune ;
- D'investissements entrant dans le cadre du Programme de Renovation Urbaine (PRU) ;
- D'investissements entrant dans le cadre du projet de réaménagement de la caserne Espagne ;
- D'opérations diverses moins importantes.

Le total des investissements s'élève à 11,56 M€ subventionnés à hauteur de 3,85 M€ et financés également par des produits de cession à hauteur de 1 M€ (Caserne Espagne) Soit 6,71 M€ nets.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 2,7 M€ en augmentation de + 300 k€ par rapport à la somme budgétée l'an dernier.

Les recettes réelles, hors subventions indiquées ci-dessous se composent du Fonds de Compensation pour la TVA (900 k€) ou encore du produit de la taxe d'aménagement (100 k€).

### 5) Montant des budgets consolidés

Le budget principal s'élève à 48 146 379 € répartis comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	16 290 970,00	16 290 970,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
		(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	16 290 970,00	16 290 970,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	31 855 409,00	31 855 409,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	31 855 409,00	31 855 409,00
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>48 146 379,00</b>	<b>48 146 379,00</b>

Les quatre budgets annexes s'équilibrent comme suit :

➤ Budget annexe eau

			<b>EXPLOITATION</b>		
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	311 800,00		311 800,00	
+		+		+	
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00	
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00		(si excédent) 0,00	
=		=		=	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>311 800,00</b>		<b>311 800,00</b>	
			<b>INVESTISSEMENT</b>		
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00		0,00	
+		+		+	
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00		(si solde positif) 0,00	
=		=		=	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
			<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>311 800,00</b>		<b>311 800,00</b>	

## ➤ Budget annexe assainissement

<b>EXPLOITATION</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	112 200,00	112 200,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>112 200,00</b>	<b>112 200,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>112 200,00</b>	<b>112 200,00</b>

## ➤ Budget annexe gestion des eaux pluviales

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	100 000,00	100 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		100 000,00	100 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		100 000,00	100 000,00

## ➤ Budget annexe SPANC

<b>EXPLOITATION</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 000,00	12 000,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>

A noter que pour l'ensemble des budgets, il n'est pas prévu de recourir aux procédures d'autorisations de programme (AP) et d'autorisations d'engagement (AE).

## 6) Les niveaux d'épargne

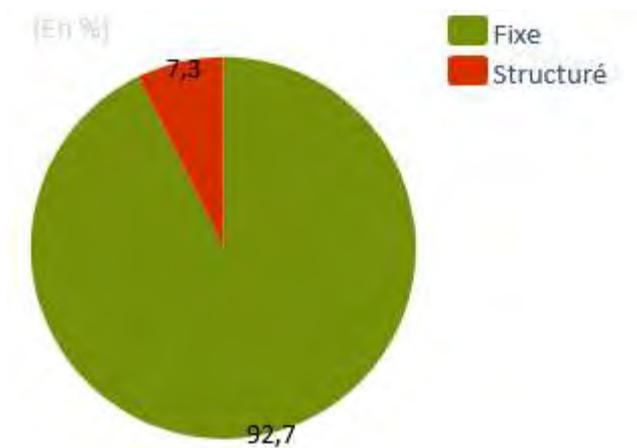
Les niveaux d'épargne sont retracés ci-dessous.

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
011 Charges à caractère général	5 007 544,28 €	5 197 075,49 €	5 863 616,70 €
012 Charges de personnel	13 110 066,84 €	13 685 989,13 €	14 221 866,46 €
014 Atténuations de produits	2 508 971,57 €	2 525 719,57 €	3 022 217,61 €
65 Autres charges de gestion courante	1 404 884,95 €	1 379 170,09 €	1 350 430,18 €
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE (A)</b>	<b>22 031 467,64 €</b>	<b>22 787 954,28 €</b>	<b>24 458 130,95 €</b>
013 Atténuations de charges	78 797,68 €	86 736,71 €	89 594,86 €
70 Produits services, domaine	2 585 276,27 €	2 533 052,43 €	2 574 353,64 €
73 Impôts et taxes	19 155 310,78 €	19 930 264,96 €	20 506 893,67 €
731 Fiscalité locale			
74 Dotations et participations	6 176 036,60 €	6 100 384,79 €	6 646 794,15 €
75 Autres produits de gestion courante	148 882,96 €	101 832,47 €	65 683,37 €
<b>TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE (B)</b>	<b>28 144 304,29 €</b>	<b>28 752 271,36 €</b>	<b>29 883 319,69 €</b>
<b>EXCEDENT BRUT COURANT = B-A</b>	<b>6 112 836,65 €</b>	<b>5 964 317,08 €</b>	<b>5 425 188,74 €</b>
67 Charges exceptionnelles	1 446 481,20 €	25 119,01 €	4 679,19 €
77 Produits exceptionnelles	58 325,61 €	63 094,49 €	83 958,71 €
<b>Solde exceptionnel</b>	<b>-1 388 155,59 €</b>	<b>37 975,48 €</b>	<b>79 279,52 €</b>
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>4 724 681,06 €</b>	<b>6 002 292,56 €</b>	<b>5 504 468,26 €</b>
66 Charges financières	428 541,35 €	389 604,89 €	355 080,53 €
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>4 296 139,71 €</b>	<b>5 612 687,67 €</b>	<b>5 149 387,73 €</b>
16 Remboursement capital	2 585 896,98 €	2 334 017,23 €	2 497 225,50 €
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>1 710 242,73 €</b>	<b>3 278 670,44 €</b>	<b>2 652 162,23 €</b>

## 7) L'endettement de la ville d'Auch au 31/12/2023

La situation de la dette de la ville d'Auch est la suivante :

	31/12/2022	31/12/2023	
Encours	22 442 658,68	22 182 999,39	↘
Nbre d'emprunts	25	26	↗
Dispo. Ligne trésor.	0,00	0,00	→
Durée résiduelle	9 ans 7 mois	10 ans 8 mois	↗
Vie moy. Résiduelle	5 ans 5 mois	5 ans 6 mois	↗
Taux moyen annuel	1,61%	1,70%	↗
Taux act. Résiduel	1,49%	1,62%	↗
Taux de marché	2,52%	3,11%	↗
Marge moyenne	0,79%	0,00%	↘

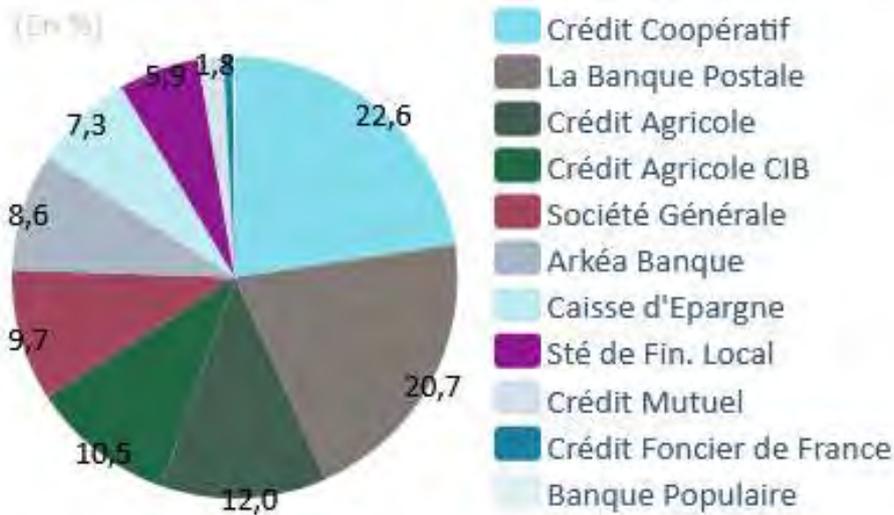


Plus de 92 % de l'encours est classé A1 sur la charte Gissler. Un emprunt structuré est présent dans l'encours à hauteur de 2 149 252,30 €.

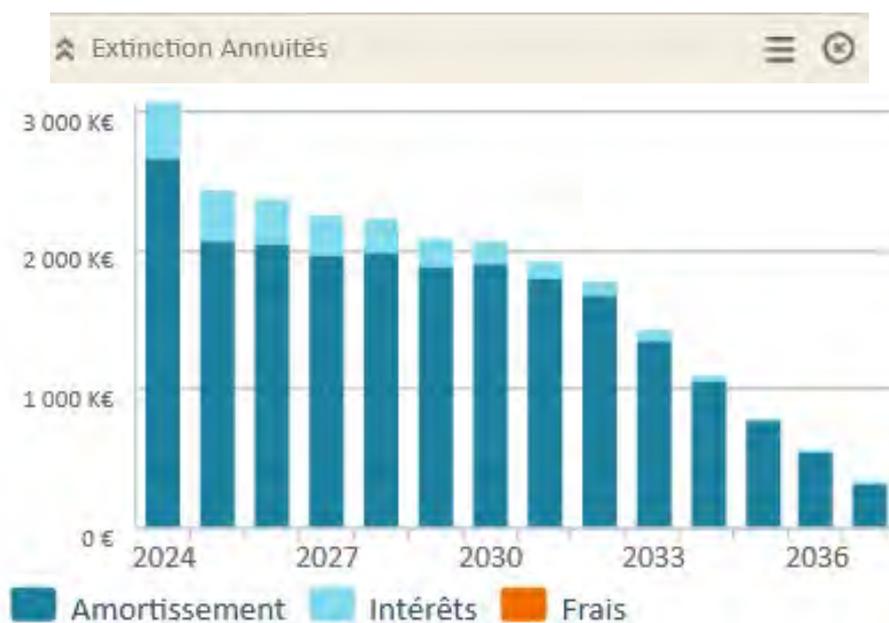


La répartition de l'encours par prêteur est la suivante :





L'extinction de l'encours est la suivante :



La capacité de désendettement reste stable se situant à 4 ans.

8) Le niveau des taux de taxes foncières

Les taux de taxes foncières sont les suivants, inchangés :

- Sur les propriétés bâties : 76,61 % ;
- Sur les propriétés non-bâties : 117,49 %.

### 9) Les principaux ratios

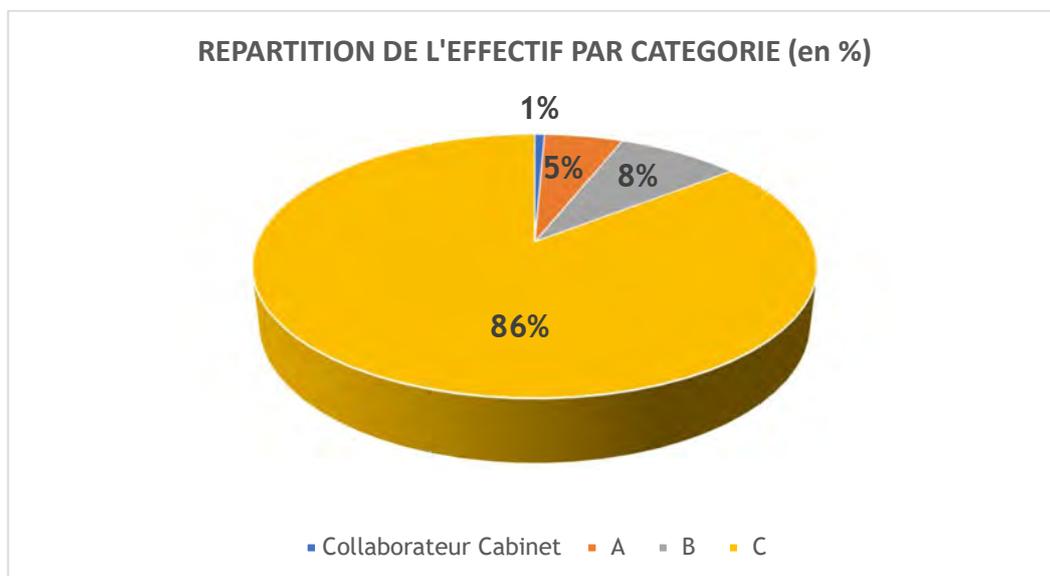
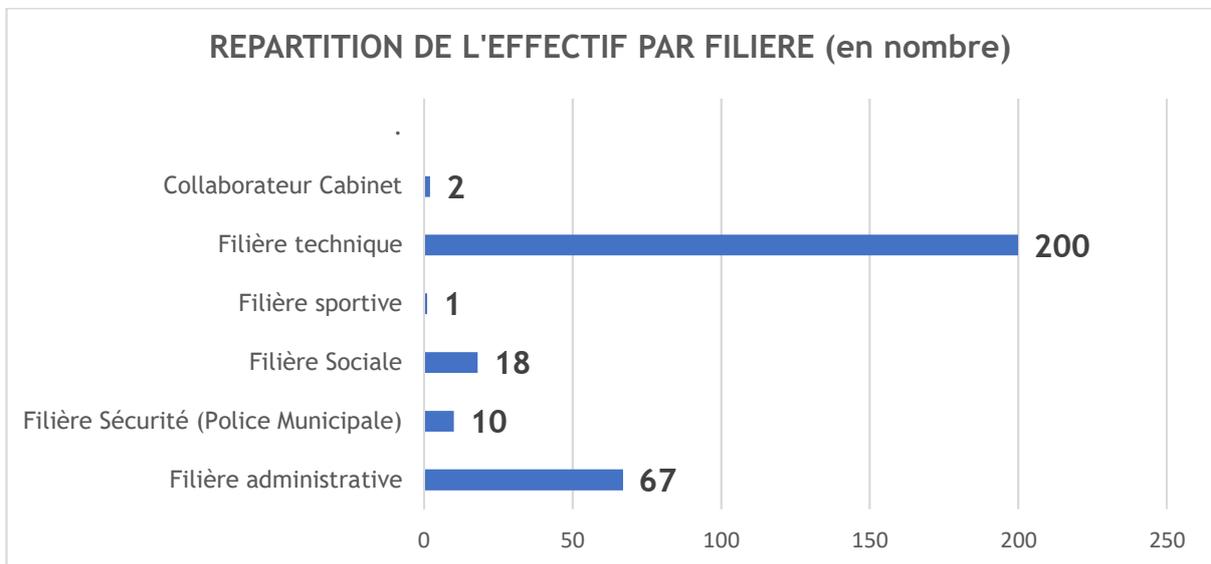
Les principaux ratios 2024 sont les suivants :

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 210,23
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 378,70
3	Dépenses d'équipement brut / population	507,90
4	Encours de dette / population (2) (3)	915,72
5	DGF / population	212,21
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,10 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	96,38 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	36,84 %

### 10) Les effectifs de la ville d'Auch

Au 1er janvier 2023, le tableau des effectifs de la Ville d'Auch présentait un total de 298 emplois pourvus.

Ces emplois se structurent sur 5 filières et 3 catégories :



Catégorie	Nombre d'agents
Catégorie A	16
Catégorie B	25
Catégorie C	255
Collaborateur cabinet	2
<b>Total général</b>	<b>298</b>

Au cours de l'année 2023 (jusqu'au 31/10/2023) les mouvements au sein des effectifs ont été les suivants :

#### ARRIVEES : 14

- 1 intégration suite à détachement au service informatique ;
- 1 mutation au service RH - emploi formation ;
- 1 mutation au service finances ;
- 1 mutation au service DST - administratif et financier ;
- 1 mutation au service voirie ;
- 2 mises en stage au service propreté urbaine ;
- 2 mises en stage au service espaces verts ;
- 1 mise en stage au service occupation du domaine public ;
- 1 mise en stage au service RH - emploi formation ;
- 1 mise en stage au service EEJ - écoles ;
- 1 mise en stage au service population ;
- 1 réintégration après disponibilité à la cuisine centrale.

#### DEPARTS : 22

- 1 décès ;
- 2 démissions ;
- 6 mutations ;
- 6 départs à la retraite ;
- 3 détachements ;
- 2 disponibilités pour élever un enfant de moins de 12 ans ;
- 1 fin de CDD 3 ans ;
- 1 licenciement.

En 2023, la Ville d'Auch a mis à disposition :

- De Grand Auch Cœur de Gascogne :
  - 189 agents appartenant à différents services ;
- Du centre de gestion du Gers :
  - 1 agent du service RH ;
- Du PETR du Pays d'Auch :
  - 3 agents (service urbanisme, finances et RH).

La durée effective annuelle du travail est de 1 607 heures.